

# GUIDE PRATIQUE :

## Votre convention de stage



### SITE INTERNET

[www.doranco.fr](http://www.doranco.fr)

### INSTAGRAM

[@dorancoecoleparis](https://www.instagram.com/dorancoecoleparis)

### FACEBOOK

[www.facebook.com/DorancoEcoleParis/](https://www.facebook.com/DorancoEcoleParis/)

## Informations préalables

### Organisme d'accueil :

Vous devez renseigner le nom de la structure, son adresse, son numéro de téléphone, son adresse mail et son **numéro de SIRET**. Vous devez également renseigner le nom du dirigeant de la structure.

### Le/la stagiaire :

Les informations concernant Doranco sont déjà pré-remplies. Vous devez renseigner vos informations, notamment **votre caisse primaire d'assurance maladie** qui **votre organisme de sécurité sociale**. A ne pas confondre avec **votre mutuelle**. Cette information se trouve sur votre attestation de droits.

### Encadrement du stagiaire:

Vous devez renseigner le nom de votre tuteur(trice) de stage et ses coordonnées. Les **informations** concernant le responsable du Pôle Coaching sont pré-remplies.

## Article 1 : Objectifs du stage

Pour cette partie, il vous suffit d'indiquer l'intitulé exacte de votre formation.

*Exemple : "Chef(fe) de Projet Web"*

## Article 2: Contenu du stage

Vous devez : renseigner les objectifs de votre programme de formation.

*(Vous pouvez les retrouver dans le Parcours Individuel qui vous a été transmis en début de formation);* indiquer les activités qui vous seront confiées.

## Article 3 : Durée et modalité

Vous devez indiquer les **dates de début et de fin de stage** à l'aide du calendrier ainsi que la **durée de votre stage en heures**.

## Article 4 : Statut du stagiaire

Il n'y a rien à remplir de votre part mais vous devez en prendre connaissance.

## Article 5 : Indemnisations, etc..

**A savoir :** si le stage dure moins de 2 mois, la gratification **n'est pas** obligatoire et reste à la discréction de l'employeur.

Il n'y a rien à remplir de votre part mais vous devez en prendre connaissance.

## Article 6 : Protection sociale

Il n'y a rien à remplir de votre part mais vous devez en prendre connaissance.

## Article 7 : Responsabilité civile

L'attestation d'assurance responsabilité civile est à demander auprès de votre assureur habitation.

Il n'y a rien à remplir de votre part mais vous devez en prendre connaissance.

## Article 8 : Discipline

Vous devez impérativement respecter le règlement intérieur de l'organisme d'accueil.

Il n'y a rien à remplir de votre part mais vous devez en prendre connaissance.



## Article 9 : Confidentialité

Vous devez conserver une **discréction professionnelle** à l'égard des informations qui seront portées à votre connaissance dans le cadre de votre stage. Si vous souhaitez utiliser une de ses informations dans le cadre de votre examen, vous devez **impérativement** avoir l'accord de votre organisme d'accueil.

Il n'y a rien à remplir de votre part mais vous devez en prendre connaissance.

## Article 10 : Fin de stage, etc...

Votre convention sera validée par votre coach puis des documents de fin de stage vous seront remis par e-mail ultérieurement :

- La fiche d'appréciation doit être remplie par le tuteur
- La fiche de visite entreprise doit être remplie par vous et signée par votre tuteur.

Les documents doivent ensuite être retournés par mail à votre coach. Dans cet article il n'y a rien à remplir de votre part mais vous devez en prendre connaissance.



## Article 11 : Absence

En cas d'obligation d'absence, vous devez informer votre centre de formation et votre structure d'accueil dans les 24 heures. En cas d'absence maladie, vous devez transmettre un arrêt de travail.

Dans cet article Il n'y a rien à remplir de votre part mais vous devez en prendre connaissance.

## Article 12 : Devoir de réserve

Pour rappel : vous devez conserver une **discréction professionnelle** à l'égard des informations qui seront portées à votre connaissance dans le cadre de votre stage. Si vous souhaitez utiliser une de ses informations dans le cadre de votre examen, vous devez **impérativement** avoir l'accord de votre organisme d'accueil.

Il n'y a rien à remplir de votre part mais vous devez en prendre connaissance.

## Article 13 : Propriété intellectuelle

Vous avez réalisé une création ? L'organisme d'accueil qui souhaite s'en servir doit obtenir votre accord.

Vous trouverez un exemple de ce contrat ici :

<https://www.legalife.fr/modele/contrat-de-cession-de-droits-d-auteur/creation/>

## Article 14: Recrutement

L'organisme d'accueil souhaite vous embaucher avant la fin de votre stage ? Félicitations ! Vous devez nous en avertir avant la signature du contrat.

## Article 15 : Droit applicable

C'est le **droit français** qui régit **impérativement** votre convention de stage .

*Excellent stage à vous !*